

**Demande  
d'exposition  
au sein de la  
Maison des  
Services Publics**



# Présentation :

Bâtiment à vocation numérique et administrative, la Maison des Services Publics est également pensée comme un lieu d'accueil et de vie où l'art et la culture peuvent prendre place. Elle accueille des publics multiples du fait de la diversité des services proposés : Mission Locale, Finances Publiques, AMSAD et une trentaine d'organismes qui y réalisent des permanences.

Elle est notamment le siège de la Communauté de Communes du Grand Cubzaguais, qui par sa politique culturelle, souhaite encourager la présence artistique sur son territoire et valoriser les artistes et structures locales. En accueillant des expositions au sein de la MSP elle souhaite ainsi décloisonner l'accès à la culture en mêlant espace administratif et culturel.

Aussi, depuis son ouverture, le bâtiment accueille des expositions d'arts visuels qui racontent le territoire, ses habitants ou le monde qui nous entoure.

# Proposer une exposition :

Vous êtes un ou des artiste-s, une association, une entreprise, une collectivité proposez-nous vos expositions :

- des expositions réalisées par des artistes ou des structures locales et girondines,
- des œuvres du type photographies, peintures, illustrations, textes. Les sculptures ou autre sont à étudier selon l'espace disponible,
- des expositions plus informatives sur des sujets en lien les habitants, le territoire ou l'actualité.

# Conditions d'accueil :

- Les expositions accueillies dans ce cadre, ne font pas l'objet de rémunération ou de location par la Communauté de Communes. Il s'agit d'une mise à disposition des espaces.
- La vente des œuvres aux particuliers n'est pas autorisée au sein de la MSP, l'exposant peut néanmoins laisser ses coordonnées qui pourront être communiquées.
- La Communauté de communes prend en charge la communication liée à l'accueil de l'exposition dans ses murs.
- Les expositions sont accessibles au public sur les heures d'ouvertures de la MSP : du lundi au jeudi de 8h30 à 18h et le vendredi de 8h30 à 16h30.
- Une convention d'accueil est établie afin de garantir l'assurance des œuvres et les conditions d'accueil et d'organisation.
- L'exposition est accueillie pour une durée d'environ 4 semaines.

# A noter :

Les expositions s'intègrent et se mêlent à la vie du lieu, il ne s'agit pas d'un lieu spécifiquement dédié aux expositions. De ce fait, il n'offre pas les conditions d'accueil équivalentes à une galerie d'art ou tout autre lieu spécialisé dans ce domaine.

Aussi le caractère tout public, accessible et adapté à cet environnement administratif est à prendre en compte par les personnes faisant la demande d'exposer.

Autour de l'accueil des expositions, les propositions de projet complémentaire de type : visite commentée, vernissage, atelier, conférence, concert... sont les bienvenues et pourront être étudiées et co-construites avec le service culturel de la Communauté de Communes.

# Pour participer :

- Compléter la fiche de demande d'exposition et la renvoyer à : [culture@grand-cubzaguais.fr](mailto:culture@grand-cubzaguais.fr)
- Les demandes seront étudiées par un comité de sélection d'élus et de techniciens
- La sélection prend en compte la disponibilité des espaces et le contenu des propositions. Une attention particulière sera portée aux expositions mettant en avant des aspects du territoire, la participation des habitants et les propositions d'actions culturelles complémentaires.





## La Maison des Services Publics :

 **365 Av. Boucicaut,  
33240 Saint-André-de-Cubzac**

 **05 57 43 96 37**

 **[www.grand-cubzaguais.fr](http://www.grand-cubzaguais.fr)**

 **Lundi : 08h30 à 18h00  
Mardi : 08h30 à 18h00  
Mercredi : 08h30 à 18h00  
Jeudi : 08h30 à 18h00  
Vendredi : 08h30 à 16h30**

### Matériel mis à disposition :

- 40 crochets
- 10 tiges de 1m50 et 14 tiges de 2m
- Pupitre, mange debout

L'installation et la désinstallation sont à la charge de l'exposant ainsi que tout autre matériel nécessaire.

### Informations et renseignement :

Communauté de Communes du  
Grand Cubzaguais  
Service Culture,  
05 57 43 96 37  
[culture@grand-cubzaguais.fr](mailto:culture@grand-cubzaguais.fr)

## Les espaces d'exposition :

### Espaces d'accroches :

6 murs sont équipés de cimaises permettant l'accroche de cadres et tableaux :



**1 cimaise de 1m50 dans le Hall d'entrée**



**2 cimaises de 2m dans le couloir menant  
aux salles de réunion et au trésor public**



**1 cimaise de 2m dans le hall principal  
faisant face au guichet d'accueil**



**1 cimaise de 5m dans le hall principal  
derrière l'espace numérique**



**1 cimaise de 3m50 au fond du hall  
principal menant à la Mission Locale**

# Fiche de demande pour exposition à la MSP



Nom de l'exposant ou de la structure porteuse du projet : .....

Statut (auto-entrepreneur, association, artisans,...) : .....

Numéro de téléphone : .....

Mail : .....

Commune : .....

Site internet : .....

Présentation de l'exposition : .....

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Présentation de l'exposant : .....

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Sous quelle forme se présente votre exposition (thème, contenu, forme, public) ? :

.....  
.....  
.....  
.....

Dates de disponibilité de l'exposition : .....

.....  
.....  
.....

Des actions culturelles ou des évènements sont-ils envisagés autour de l'exposition ? :

Non                      Oui Préciser : .....

Je confirme avoir pris connaissance des conditions techniques et d'accueil

Date et signature :

.....

**Pièces à joindre et à envoyer par mail à [culture@grand-cubzaguais.fr](mailto:culture@grand-cubzaguais.fr) :**

- Des photos ou un lien présentant l'esprit général de l'exposition et des oeuvres
- Le présent document complété et signé